

# Le mot du président

## L'AVENIR, C'EST MAINTENANT



Le Dr George Sweetnam

Beaucoup d'entre vous ont assisté à l'exposé du Dr John O'Keefe, rédacteur en chef du *JADC*, sur l'avenir de la dentisterie. Si ce n'est pas votre cas, je vous encourage à le faire. Le Dr O'Keefe y décrit 4 scénarios possibles sur l'avenir de la dentisterie, dont un où les dentistes sont toujours maîtres de leur destin et un autre où ils renoncent à cette prise en charge au profit des intérêts des sociétés. Les scénarios envisagés par le Dr O'Keefe sont tous possibles. Il se peut bien que, dans les 20 prochaines années, les dentistes se retrouvent devant un mélange de ces 4 scénarios.

L'exposé du Dr O'Keefe nous fait vite oublier notre contentement actuel de soi et nous amène à nous poser la question suivante : Vers quoi se dirige notre profession? L'ADC se pose souvent la même question concernant son avenir et se sert de ses connaissances actuelles pour mettre en œuvre un plan stratégique visant à orienter nos activités et nos projets.

En 1999, par exemple, j'ai dirigé un groupe de travail sur l'avenir du CDAnet. Réalisant que les exigences de vitesse de transmission des nouvelles normes de demandes d'indemnisation des soins de santé dépasseront l'infrastructure du

CDAnet, nous avons confié au Dr Benoit Soucy, directeur des services aux membres et des services professionnels à l'ADC, et à son équipe la tâche de mettre en place un système de communication offert sur Internet qui répondra aux demandes du marché à court et à long terme. Ce projet d'une importance capitale a donné lieu à iTRANS™, un nouveau service que l'ADC met au point afin de profiter pleinement de la capacité de communiquer via l'Internet pour la transmission des demandes d'indemnisation des soins de santé des cabinets dentaires aux compagnies d'assurance. iTRANS™ sera un outil sécuritaire et conforme aux lois sur la protection des renseignements personnels, des fonctions qui ne peuvent simplement pas être offertes par le CDAnet. Les dentistes qui utilisent le CDAnet peuvent être rassurés – l'ADC a l'intention de continuer à offrir ce service aussi longtemps qu'il demeurera technologiquement viable.

Pour ce qui est de la transmission des demandes d'indemnisation dans les années à venir, les dentistes canadiens n'ont maintenant plus à s'inquiéter, mais ne doivent pas être satisfaits pour autant. Dans d'autres secteurs, l'avenir de l'ADC repose sur un programme intensifié de relations gouvernementales. Bien que l'ADC ait toujours été très active dans ce secteur, la dentisterie y perd nettement son autonomie. Par exemple, le Service dentaire des Forces canadiennes n'est plus indépendant, mais constitue maintenant une sous-section des Services de santé des Forces canadiennes, responsables de tous les soins médicaux dispensés aux militaires canadiens. Je me demande si ce manque d'attention à l'égard de la dentisterie n'est pas dû au fait que nous faisons notre travail trop bien. La santé bucco-dentaire de la plupart des Canadiens ne leur a pas encore causé de problèmes pouvant notamment donner lieu à une action politique.

Je vous donne un exemple concret. Les facultés dentaires offrent maintenant plus de postes qu'au moment où j'ai rédigé mon article «Pas d'enseignants, pas de profession», en février. J'entends des

commentaires bouleversants de la part d'administrateurs, qui disent ne plus annoncer les postes vacants parce que c'est de l'argent gaspillé. Il n'y a pas non plus de candidats nord-américains à ces postes. Cette situation est des plus alarmante, puisque notre avenir repose sur le fait de pouvoir compter sur de bonnes écoles.

L'ADC travaille également à l'étude des besoins de la clientèle au sein et à l'extérieur de la profession, et à la production de revenus autres que les cotisations.

Comme j'en suis à mon dernier article à titre de président, je pense au privilège que j'ai eu de servir la profession en occupant ce poste. Apprendre les rouages du gouvernement, résoudre des problèmes complexes et préparer le terrain en prévision des défis à venir ont été pour moi des activités très intéressantes.

Les compétences et la qualité du service du personnel de l'ADC sont exceptionnelles. En tant que bénévoles, nous travaillons souvent les soirs et les fins de semaine. Peu importe l'heure à laquelle j'envoyais un courriel au siège social de l'ADC, j'ai toujours été agréablement surpris de recevoir une réponse rapidement, ce qui témoigne du dévouement et de l'excellent travail du personnel.

Je suis donc particulièrement heureux de passer le flambeau avec confiance. Je remercie le directeur général de l'ADC, George Weber, ainsi que les nouveaux dirigeants, le Dr Tom Breneman, président, le Dr Louis Dubé, président désigné, et le Dr Alfred Dean, vice-président, qui feront, j'en suis sûr, un excellent travail dans les années à venir.

Le Dr O'Keefe termine son exposé en insistant sur la nécessité de créer de nouveaux partenariats entre les membres de la profession et les groupes d'intervention dont fait partie le pouvoir gris. Toutefois, peu importe ce que l'avenir nous réserve, l'ADC, en tant qu'organisme de services, et la dentisterie, en tant que profession qui fournit des services, doivent toujours se souvenir du but ultime : réaliser une santé bucco-dentaire optimale pour tous les Canadiens.

*George Sweetnam, DDS*  
*president@cda-adc.ca*